



DSAC

FICHE D'IDENTIFICATION ULM DE CLASSE 1

(à joindre à la carte d'identification)

a	b	c		d		e				f	Rév n°	
B	1	0	1	S	F	0	3	0	0	4	E	-

a) Construction en série : B - autres cas : A

b) Monoplace : 1 - Biplace : 2

c) Paramoteur : 01 - Pendulaire : 02 - Multiaxe : 03 - Autogire : 04 - Aérostat : 05 - ULM à motorisation auxiliaire : 1A - 2A - 3A - Hélicoptère : 06

d) Code de l'autorité aéronautique

e) Numéro d'ordre

f) Utilisation : Loisir : L - Activité particulière : T - Loisir et activité particulière : E

Appellation ou type d'ULM	FLEXUS L
Constructeur	SOL PARAGLIDERS
Adresse	Rua Walter Marquardt 1180, CP 370, 89259-565 Jaragua do Sul SC Brésil

DESCRIPTION DE L'ULM

Activités particulières prévues	n/a		
Options prévues	n/a		
Masse minimale	Masse maximale	Voilure	
		Fabricant	Modèle/Référence
110 kg	140 kg	SOL Paragliders	FLEXUS L
Référence manuel d'utilisation	Référence manuel d'entretien		Surface à plat Résistance minimale d'ancrage
Manuel d'utilisation FLEXUS (version 2015)	Manuel d'utilisation FLEXUS (version 2015)		22,97 m ² 700 daN
Limitations du constructeur de la voile vis-à-vis des GMP	Sans limitation		

Pour le Ministre chargé de l'Aviation Civile
Document établi le : 27 Avril 2015
Benoit PINON
Chef du pôle certification,
Suivi de navigabilité et aviation générale
Visa de l'autorité



A remplir par le constructeur d'ULM en série ou par son représentant pour toute copie conforme remise à l'acheteur.

Je soussigné....., certifie que l'ULM, numéro de série :....., est conforme au dossier technique ayant fait l'objet de la présente fiche d'identification.

à le :
signature et cachet de l'entreprise